

Les pères et la prise du congé parental ou de paternité

Une nouvelle réalité

Diane-Gabrielle Tremblay, Nadia Lazzari Dodeler

par Myriam Chatot, École des hautes études en sciences sociales.

Compte rendu de lecture

2015

Québec

Presse de l'Université

du Québec

136 pages

Au cours des dix dernières années, plusieurs pays européens (tels que l'Allemagne, l'Islande et la France) ont réformé leurs congés parentaux, en partie afin d'inciter davantage les hommes à y recourir. C'est également le cas du Québec, qui a mis en place, en 2006, un régime d'assurance parentale. Celui-ci propose un congé de paternité de cinq semaines indemnisé à 70 % du revenu (ou trois semaines à 75 %), auquel peut s'ajouter un congé de parentalité de trente-deux semaines qui peut être partagé entre les conjoints. Ce dispositif a rencontré un succès certain : en 2011, 77 % des pères éligibles à ces deux prestations en ont bénéficié.

L'ouvrage présente une enquête sur la manière dont les pères ont perçu, vécu et ressenti ce congé. Elle s'appuie sur trente-trois entretiens avec des pères ayant pris un congé de paternité et/ou de parentalité pendant au moins quatre semaines. Vingt-six d'entre eux ont passé au moins quatre semaines de congés seuls (sans leur conjointe) avec leur-s enfant-s. Ils ont été interrogés sur les raisons les ayant conduits à prendre un congé de paternité ou de parentalité, leur vie quotidienne au cours de ce congé, les émotions qu'ils ont ressenties pendant ce congé et vis-à-vis de leur-s enfant-s et sur leurs représentations de genre (compétences genrées, égalité hommes-femmes). Ils mettent en avant leur désir de passer du temps avec leur-s enfant-s, mais aussi de « relayer » la mère, soit pour lui permettre de se reposer après l'ac-

couchement (en la déchargeant des tâches ménagères ou en prenant en charge les soins à l'enfant autres que l'allaitement), soit pour lui permettre de retourner dans l'emploi lorsque l'enfant est sevré ou en voie de l'être. Une part importante de ces pères considère, en effet, que l'expérience de la grossesse et de l'allaitement contribue à la création d'un lien privilégié entre la mère et l'enfant. Les pères québécois qui prennent un congé postnatal évoquent moins les questions financières que les pères français qui bénéficiaient de l'allocation parentale d'éducation (APE)⁽¹⁾ ; seuls quelques-uns mentionnent un salaire moins important que celui de leur conjointe comme l'une des raisons qui les ont amenés à prendre un congé. Ils sont nombreux à souligner que l'égalité des parents au sein du couple est importante pour eux et qu'ils souhaitent être présents pour leurs enfants au même titre que leurs conjointes, ce qui est moins souvent le cas chez les pères français.

Dans le cas des pères québécois comme dans celui des pères bénéficiaires d'un congé parental, l'entrée dans un congé de paternité ou de parentalité s'accompagne d'une plus grande prise en charge des tâches ménagères, que le congé soit pris en même temps que celui de la mère ou qu'il soit pris seul. La prise d'un congé seul avec l'enfant est généralement liée à un transfert de responsabilité concernant la prise en charge de l'enfant, de la mère vers le père : si les

soins à l'enfant sont souvent réalisés sous la supervision de la mère lorsqu'elle est également en congé, « lorsqu'ils sont seuls pendant le congé, les pères deviennent responsables de leur enfant. Ainsi, ils gèrent les soins en totalité, s'occupent de l'enfant lorsqu'il se réveille la nuit, prennent les rendez-vous médicaux » (p. 41).

D'une façon générale, le congé parental procure aux pères des sentiments positifs : « sentiment d'amour, d'attachement, de fierté, de bien-être, de satisfaction, d'être à sa place » (p. 54), bien que certains évoquent aussi une solitude ou un isolement. La prise de ce congé semble relativement bien perçue par l'entourage et le milieu professionnel, même si l'étonnement qui survient lors de l'annonce de la prise du congé montre que ces pères appartiennent encore à une « minorité visible » (p. 84).

Cet ouvrage a le mérite d'enquêter sur une population encore peu connue et qui offre un aperçu intéressant des résistances et des remises en cause des rôles de genre traditionnels au sein des couples hétérosexuels. Cependant, on peut regretter que, notamment de par la construction de l'ouvrage (présentation de la méthodologie, des résultats, puis leur analyse), les résultats soient analysés de manière globale au détriment d'une analyse fine des déclarations des pères. De plus, les répondants à une enquête ayant tendance à surestimer leur participation aux tâches domestiques (Régnier-Loilier, 2008), ces déclarations auraient pu être davantage commentées,

d'autant que les conjointes n'ont pas été interrogées. Enfin, l'ouvrage n'interroge pas en profondeur les spécificités éventuelles des pères qui prennent un congé de paternité ou de parentalité par rapport à la population globale des pères, et les travaux portant sur les

pères en congé parental dans d'autres pays, par exemple ceux sur les pères bénéficiaires de l'APE ⁽²⁾ ne sont pas mobilisés.

Comme l'avaient évoquées Marianne Modak et Clothilde Palazzo ⁽³⁾, et comme le montre cet ouvrage, le

congé parental au masculin constitue un moyen efficace d'accroître l'implication des pères auprès de leurs enfants, dans la construction de la relation père-enfant. Reste à établir si cette implication perdure au-delà de la durée du congé.

- (1) L'APE a été remplacée par le complément de libre choix d'activité (CLCA) de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) au 1^{er} janvier 2004, lui-même remplacé par la prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prépare) depuis 2014 pour les enfants nés ou adoptés après le 31 décembre 2014. Voir Boyer D., Renouard S., 2004, Les hommes bénéficiaires de l'APE – quels arbitrages au sein des couples ?, *Dossiers d'études*, Caisse nationale des Allocations familiales, n° 57, et Trellu H., 2010, *Expériences de pères en congé parental d'éducation : recomposition de la parentalité et du genre ?*, thèse de doctorat en sociologie sous la direction d'Alain Vibrod, Brest, université de Bretagne occidentale.
- (2) Modak M., Palazzo C., 2002, *Les pères se mettent en quatre ! Responsabilités quotidiennes et modèles de paternité*, Lausanne, Publications universitaires romandes.
- (3) Régnier-Loilier A., 2007, Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête Érfi, *Économie et statistique*, n° 407, p. 27-49.